



PIGNY

Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : mairie@pigny18.fr

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal du samedi 26 septembre 2026 à
09:30

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Excusés : 2

Absents : 0

Date de la convocation :
22/09/2026

Secrétaire de séance :
Patrick PARFAIT

N° interne de l'acte :
2026-042

Le samedi 26 septembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de Pigny s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Pigny.

Membres présents :

Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Philippe DUBOIS, Céline HENG, Christine LOUBEYRE, Nathalie RIOU, Thierry MALOUX, Cathia DUCROCQ, Vincent HUBERT, Julie JEANPIERRE, Stéphane RIBOT, Laëtitia VERDIER, Michel MONTEL

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Adeline HIREL TRIBALAT (donne pouvoir à : Michel MONTEL), Vincent BLANCHET (donne pouvoir à : Céline HENG)

Membres Absents :

Approbation du plan de financement prévisionnel des travaux d'extension de l'éclairage public - Route de Bourges à Lizy

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher relative aux travaux d'extension de l'éclairage public route de Bourges à Lizy ;

Vu le plan de financement prévisionnel établi pour la réalisation de cette opération ;

Considérant la nécessité de procéder à des travaux d'extension de l'éclairage public route de Bourges à Lizy afin d'améliorer l'éclairage et la sécurité des usagers ;

Considérant que le montant prévisionnel total des travaux s'élève à 10 470,90 € HT ;

Considérant que le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE18) participe au financement de cette opération à hauteur de 5 235,45 € HT ;

Considérant que le montant restant à la charge de la commune s'élève ainsi à 5 235,45 € HT ;

Considérant qu'il convient d'approuver le plan de financement prévisionnel et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de cette opération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Certifié exécutoire le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié sur le site <https://pigny.fr> le :

DECIDE

1. **d'approuver** le plan de financement prévisionnel des travaux d'extension de l'éclairage public route de Bourges à Lizy, pour un montant total de 10 470,90 € HT, dont 5 235,45 € HT de participation du SDE18 et 5 235,45 € HT restant à la charge de la commune.
2. **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le plan de financement prévisionnel des travaux d'extension de l'éclairage public route de Bourges à Lizy avec le SDE18, ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.
3. **d'autoriser** Monsieur le Maire à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation des conventions mentionnées dans la présente délibération
4. **d'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération et à en suivre l'exécution.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Secrétaire de séance,
Patrick PARFAIT

Patrick RICHARD



Certifié exécutoire le :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié sur le site <https://pigny.fr> le :